



### AVIS DE TRAVAUX – 25 juillet 2019

- Prenez note que la Municipalité procèdera à des travaux sur le chemin des Pères-Dominicains au courant du mois d'août prochain afin d'être conforme aux lois et règlement en vigueur.
- Comme vous le savez, durant les dernières inondations, la Municipalité a effectué du remblai afin de permettre l'accès aux résidents à leur propriété en toute conformité avec les directives du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) puisqu'il s'agissait d'une mesure préventive autorisée.
- Toutefois, en période de rétablissement, la Municipalité doit respecter la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* qui n'autorise pas le remblai dans les zones de grand et faible courant, et de ce fait nous procéderons prochainement à ces travaux.